Et pan dans leur tronche ! Loi sur le logement social annulée !

écrit par Christine Tasin | 24 octobre 2012

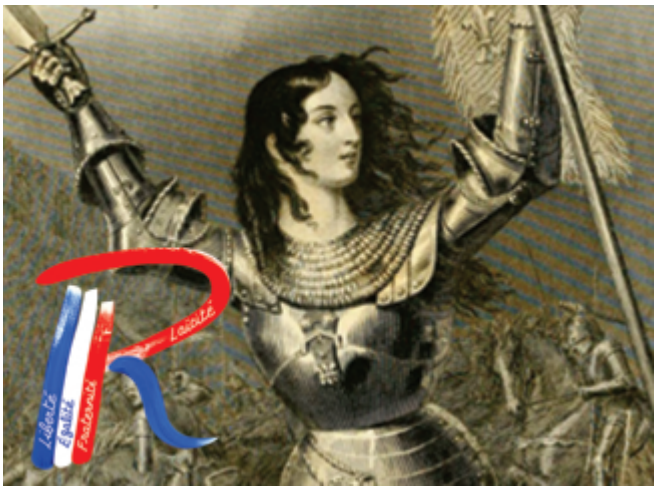

Bonne nouvelle ce matin, l'UMP a obtenu gain de cause auprès du Conseil constitutionnel ; la loi est annulée pour vice de procédure.

Bien entendu ils remettront le couvert pour faire à nouveau voter cette loi scélérate qui obligeait toutes les communes à construire des logements sociaux en grand nombre remettant en cause la paix et l'équilibre de nombreux quartiers, obligeant même des propriétaires à vendre leurs biens à coups de taux usuraires d'impôts fonciers.

Mais ne boudons pas notre plaisir.